

ENROULEMENT D'ACANTHE – LOUIS XVI

Chaque candidat disposera :

- a) d'une pièce de bois préparée.
- b) d'un modèle plâtre (échelle 1).
- c) d'un dessin au trait (échelle 1).

Travail demandé :

- La pièce de bois ayant été « détournée » lors de la préparation, les candidats auront le temps de traduire les modelés dans l'esprit du style.
- Le temps alloué (20 heures) doit permettre aux candidats d'exécuter la totalité de l'exercice.
- A la fin de l'épreuve, les candidats inscriront leur numéro à l'emplacement prévu (« marque »), masqué ensuite par un collant opaque.
- Le travail terminé sera présenté sous le coup de l'outil, c'est-à-dire sans ponçage, raclage, etc.

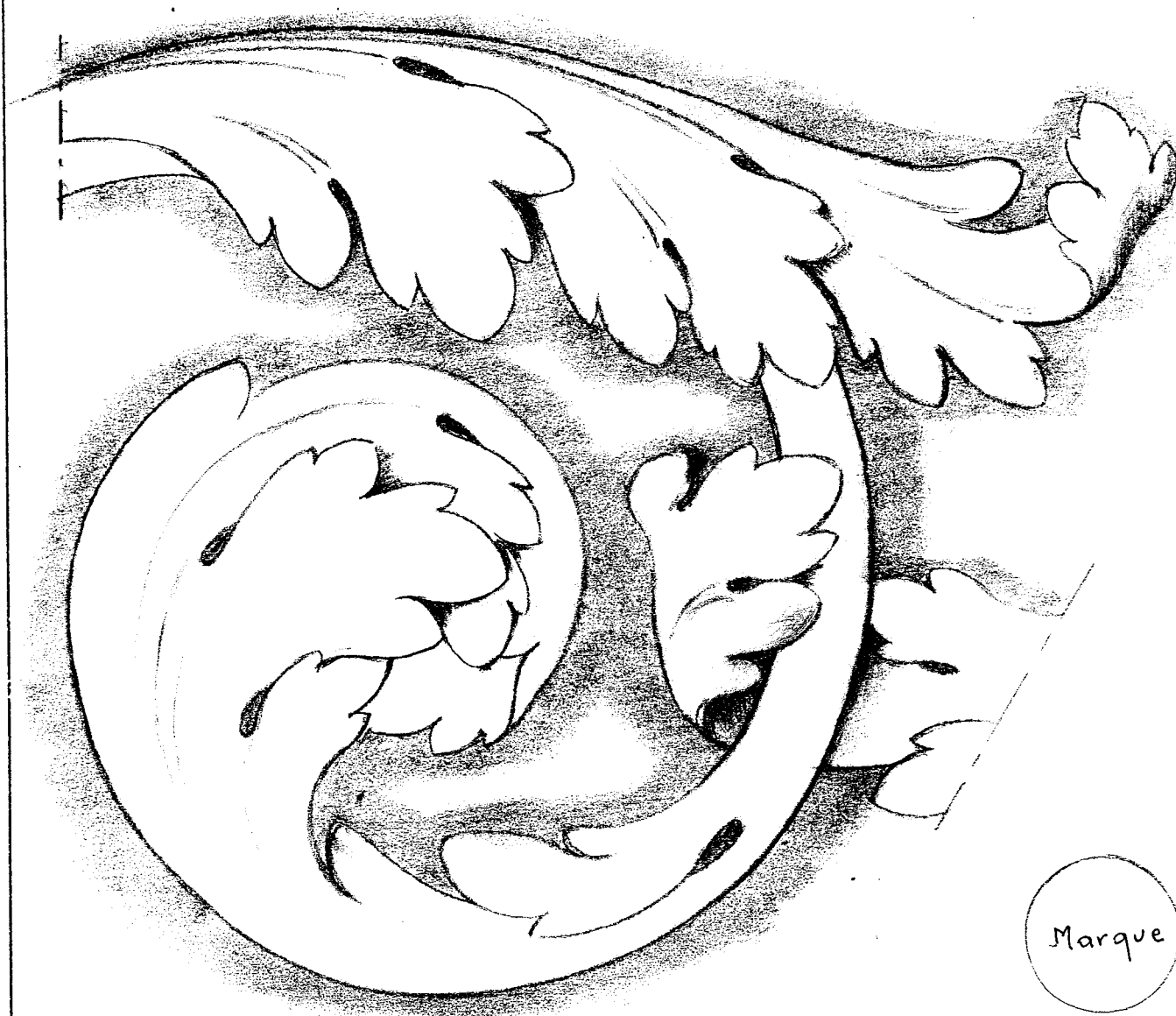
Evaluation :

- | | |
|---|----------|
| - Respect du dessin (harmonie des lignes) | 3 points |
| - Découpe (respect du style, du modèle) | 6 points |
| - Modelé (respect du style, qualité du modelé) | 5 points |
| - Propreté de la découpe, fraîcheur de la taille du bois, netteté de l'ensemble | 6 points |

Groupe ment inter acadé mique II		Session		2003		Facultat if : code 202 DLC 03			
Examen et spécial ité									
CAP Arts du bois Sculpteur Ornemaniste									
Intitulé de l'épreuve									
E1.1 Exécution d'un Ornement									
Type		Facultat if : date et heure		Durée 20 heures		Coefficient 8		N° de page / total	
SUJET								1/2	

ELEMENT DE BOISERIE XVIII° SIECLE

LOUIS XVI



Marque

EXECUTION D'UN ORNEMENT	202 DLC 03
SUJET	2/2